

# BAC PRO Optique Lunetterie

## RNCP 38456



FORMATION ACCESSIBLE AU PUBLIC ATTEINT DE HANDICAP

**DELAIS D'ACCES A LA FORMATION** après la sélection  
**POUR PLUS D'INFORMATIONS 0690 900 303**

### PREREQUIS

. Formation ouverte aux élèves ayant au moins terminé la troisième. Mais également, aux titulaires d'un autre baccalauréat professionnel désireux d'acquérir de nouvelles compétences ou de changer d'orientation. Cette formation diplômante donne la possibilité d'accéder rapidement au monde du travail ou de poursuivre des études en POST BAC.

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Concevoir, préparer et réaliser tous types de montages d'équipements optiques et en assurer l'après vente
- Délivrer les équipements optiques (en présence d'un opticien diplômé)
- Assurer les ventes d'instruments d'optique
- Animer l'espace de vente
- Gérer et développer la relation client
- Assurer l'administration des ventes
- Participer à la gestion des stocks
- Gérer l'activité d'un atelier de montage

### PUBLIC CONCERNE

Candidats à l'alternance dès 15 ans ayant finalisé la classe de 3ème  
Candidats en recherche de formation en alternance (apprentissage/professionnalisation)  
Profils en reconversion Pro-A

### BLENDED LEARNING (distanciel/présentiel)

EFFECTIF MINIMUM REQUIS 7  
EFFECTIF MAXIMUM REQUIS 18

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES  
Cours magistraux - Cas pratiques  
Parcours personnalisé  
Quizz

MODALITES D'EVALUATION  
Test de positionnement initial  
Examens blancs oraux et écrits  
Evaluations semestrielles

TARIFS DE LA FORMATION  
En alternance : Prise en charge par OPCO  
Hors alternance : Nous consulter  
Pas de frais d'inscription

### CONTENU DE LA FORMATION

Techniques professionnelles

- Analyse de la Vision
- Système Optique
- Réalisation d'un projet,

- Mathématiques  
- Sciences Physiques  
- Histoire-Géographie/Education Morale et Civique  
- Français  
- Langue vivante : Anglais  
- Arts appliqués  
- Economie/gestion

### LE MÉTIER

L'opticien lunetier exerce dans un cadre réglementé et applique donc la  
En tant que professionnel,

- réalise l'examen préalable de la vision et exécute l'ordonnance,
- Prend des mesures optométriques et morphologiques
- Ajuste et monte les lunettes,
- adapte et vend des articles destinés à corriger les défauts ou déficiences de la vue.
- Conseille le client sur le choix des verres et des montures.
- Vend également les équipements annexes (Lunettes de soleil, étuis, produits d'entretien ...)
- Assure le service après-vente (réparations)

Il gère et entretient la relation client et prend part à la gestion commerciale (gestion des stocks, prévisions de vente).

### RYTHME DE L'APPRENTISSAGE

- Formation sur deux années, en fonction du profil candidat,
- Alternance :
  - 2 jours en Formation, le reste en entreprise,
- 1300h de formation théorique sur 2 ans,
- Calendrier de formation : de Septembre à Juillet

